



## La Forestière – Bulletin d'information Août 2013

---



### Changements dans les secteurs géographiques des agents commerciaux de La Forestière

Nous procédons actuellement à quelques modifications de secteurs de nos agents commerciaux. Les propriétaires et gestionnaires de forêts concernés seront avisés personnellement des changements les concernant.

### Pavillon de bois pour Beaulieu

Un pavillon en bois de forme originale comme promoteur de la construction bois, c'est la réalisation que Lignum Vaud propose de construire sur le site de Beaulieu. Devisée à Fr. 300'000.-, cette démarche de promotion du bois suisse mérite le soutien de la filière bois, car le site de Beaulieu jouit d'une fréquentation annuelle élevée du fait des nombreuses manifestations de toutes sortes qui y sont organisées et qui attirent un public varié. Votre association a donc offert son appui à Lignum et se permettra de solliciter ses membres pour un soutien financier à ce projet. Une circulaire sera envoyée prochainement.

### Séances d'information - rappel

Nos traditionnelles séances d'information ont lieu cette année aux dates et emplacements suivants :

Lieu	Jour	Date	Heure	Lieu exact
Champagne	Jeudi	05.09.2013	09h00	Café du Raisin
St-George	Jeudi	05.09.2013	15h00	Salle polyvalente
Monthey	mardi	10.09.2013	14h00	Satom SA, salle de conférence
Moudon	mardi	10.09.2013	20h00	Hôtel de la Gare

### Certification : EFS devient membre du FSC Suisse

Economie Forestière Suisse (EFS), l'organe faitier des associations forestières cantonales de Suisse, a décidé de rejoindre le FSC Suisse, groupe de travail en charge de tous les aspects du certificat FSC en Suisse. Ce groupe est constitué d'organisations du monde forestier et d'associations de protection de la

nature, ainsi que de représentants des enjeux sociaux de la forêt. A l'instar des autres groupes FSC nationaux actifs dans le monde, il participe par ses prises de position, à l'évolution du label FSC en général.

Nous saluons la décision d'EFS, car nous estimons que sa présence peut contribuer efficacement à mieux faire entendre l'avis des propriétaires de forêts au sein du FSC.

*Lien vers le FSC Suisse :*

<http://www.fsc-schweiz.ch/fr>

## **La commission du National approuve le subventionnement des routes forestières par la Confédération**

La commission ad hoc du National a rendu le 3 juillet dernier un avis favorable à la motion 13.414 déposée par le CN von Siebenthal qui demande le retour à un subventionnement par la Confédération de la desserte forestière, qui ne soit pas limité aux forêts protectrices. La large majorité obtenue par le texte au sein de la commission laisse présager une issue favorable devant le plénum cet automne. Affaire à suivre...

*Texte de la motion sous:*

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20130414](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20130414)

## **Révision de la loi fédérale sur les forêts, actuellement en consultation**

Les évolutions des dernières années touchant la forêt suisse nécessitent d'adapter certains articles de la loi fédérale sur les forêts, dont la dernière révision date de 1991. Dans un premier temps, il s'agit de mettre en place le cadre légal devant permettre d'atteindre les objectifs fixés par la politique forestière 2020, et de préparer la forêt aux adaptations nécessaires face au changement climatique. Les modifications faisant l'objet de la consultation en cours se limitent donc à certains aspects, qui sont :

- Favoriser la lutte contre les menaces biotiques
- Adaptation de la forêt au changement climatique
- Encouragement de l'utilisation de bois pour favoriser le rajeunissement
- Biodiversité dans le cadre du changement climatique
- Sécurité au travail

EFS prendra position sur les changements prévus, au nom des associations forestières cantonales.

[http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/2291/LFo\\_Rapport-expl\\_fr.pdf](http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/2291/LFo_Rapport-expl_fr.pdf)

<http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/30352.pdf>

## Marché des bois : Une reprise bienvenue

Un marché allemand et autrichien des bois ronds dominé par une offre insuffisante, et un marché français où la construction bois parvient de mieux en mieux à tirer son épingle du jeu dans un environnement pourtant morose, sont les deux facteurs principaux qui expliquent la remontée des prix de cet été. Mentionnons encore pour compléter le tableau, l'effet positif du modeste raffermissement de l'Euro et les perspectives de taux de change à 1.30 données par plusieurs établissements bancaires.

C'est donc logiquement que la Commission du Marché des Bois, réunie le 4 juillet dernier, a convenu d'une **hausse de Fr. 5.-** sur tous les assortiments de bois de service, valable avec effet immédiat.

Aussi, nous vous encourageons à profiter de cette embellie en récoltant sans attendre dans vos forêts un volume de bois à hauteur de votre possibilité. La conjoncture actuelle dans la zone Euro restant convalescente, il manque encore de signes forts pour compter avec certitude sur une poursuite dans l'immédiat de cette hausse des prix, même si nous l'appelons de nos vœux.

*Communiqué de presse de la CMB :*

[http://www.wvs.ch/fileadmin/user\\_upload/Holzmarkt/Preisempfehlungen/Communique\\_HMK\\_4.7.13-f.pdf](http://www.wvs.ch/fileadmin/user_upload/Holzmarkt/Preisempfehlungen/Communique_HMK_4.7.13-f.pdf)

## Problématique du cerf : des avancées notables dans le canton de Vaud

Plusieurs communes forestières subissent régulièrement des dégâts parfois importants liés aux mauvaises habitudes de ces ongulés résidant en nombre croissant dans nos forêts. Le conseil d'administration de La Forestière a fait part à la cheffe du département de la sécurité et de l'environnement Mme De Quattro, de son inquiétude face à ce phénomène. Lors de la rencontre qui s'en est suivie, nous avons trouvé une interlocutrice attentive à ces problèmes délicats, où il s'agit certes de tenir compte des intérêts des propriétaires forestiers, mais aussi bien évidemment d'assurer une gestion de la faune en conformité avec les décisions prises au niveau fédéral.

La présence de ces animaux dans nos forêts ne peut objectivement pas être remise en question. En tant que propriétaire face à cette situation, nous pouvons agir sur deux niveaux, qui sont d'une part la prévention, et d'autre part l'obtention de dédommagements financiers en cas de dégâts. A ce sujet, nous pouvons heureusement saluer deux développements récents, qui sont l'augmentation du plan de tir dans les zones à forte croissance de population, et l'adaptation du plan sectoriel de gestion du cerf 2013-2017, qui permet maintenant d'indemniser les propriétaires touchés. Il reste toutefois encore à faire adopter par le Parlement vaudois le budget complémentaire en faveur du fonds d'indemnisation des dégâts du gibier.

## Rappel : notre assemblée générale 2013 aura lieu le 14 novembre à Savigny

*Echandens, août 2013*